

Le 12 novembre 2020

Communiqué de presse

« La Place de Noël »

Une plateforme de vente en ligne au service des villes et des commerçants pour un Noël 2020 local

Préoccupée par la situation des commerces de centre-ville en cette période de préparation des fêtes, la CCI Paris-Ile-de-France met à la disposition des villes une solution clé en main pour les aider à soutenir leurs commerçants et à favoriser les achats locaux. Issue d'un partenariat entre le groupe La Poste – Ma Ville Mon Shopping (Groupe La Poste) – et la CCI Paris Ile-de-France, cette plateforme éphémère sera opérationnelle jusqu'au 31 décembre.

« La Place de Noël » a pour objectif de permettre aux commerces de proximité, et plus particulièrement à ceux impactés par l'interdiction d'ouverture, de vendre en ligne en cette période particulièrement importante pour le maintien de leur activité. Elle offre également aux consommateurs, soucieux de préserver la richesse et la diversité des commerces locaux, la possibilité d'inscrire leurs actes d'achat dans une action solidaire envers leurs commerçants.

Proposée à titre gracieux aux villes, les conditions d'accès pour les commerçants ont été négociées de manière à permettre au plus grand nombre d'y présenter et vendre leurs produits. « La Place de Noël » se veut être une réponse digitale locale « clé en main » face aux géants de la vente en ligne.

La solution est en cours de déploiement et les équipes de la CCI Paris Ile-de-France et Ma Ville Mon Shopping fourniront les outils d'information (bannières, formulaire d'inscription, affiches...) aux villes adhérentes et prendront contact avec leurs commerçants afin de mettre en place la plateforme au plus vite.

Les Villes et CCI mèneront ensemble des actions de communication pour valoriser ce dispositif de commerce local -qui, en cette période de confinement et de préparation des fêtes, répond aux demandes des clients et des commerçants.

** le N° d'urgence 01 55 65 44 44 est à leur disposition pour répondre à toutes les questions pratiques et réglementaires concernant les dispositifs et mesures gouvernementales.*